

Le développement d'Internet et du numérique, par ses applications, transforme le monde dans tous les domaines. Il crée de nouveaux services, facilite le quotidien, donne un accès démultiplié à l'information. Le développement exponentiel des usages du numérique et des objets connectés nécessite des infrastructures adaptées. La fibre optique raccordée à chaque habitant ou entreprise est le vecteur de ces évolutions. Pour faciliter ce développement, le Département a transféré au syndicat mixte Doubs THD sa compétence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le réseau d'initiative publique. Il en stimulera le développement sur le plan éducatif dans les collèges et sur le plan administratif avec plus d'offres de services numériques.

#### Les objectifs C@P25

##### Aménagement numérique :

- 120 000 prises à construire
- 1<sup>ère</sup> phase (2014-2018) :
- 8000 foyers bénéficient déjà d'une montée en débit sur 48 communes
- 36 000 prises déjà raccordables sur 55 communes, 3 000 prises activées
- 184 M€ d'investissement dont 46 M€ pour la 1<sup>ère</sup> phase. 35 M€ ont déjà été investis à ce jour
- Une dizaine d'opérateurs commerciaux du RIP
- 2<sup>ème</sup> phase (2018-2024 au plus tard) :

- 12 500 à 15 000 prises THD à construire par an
- Révision du SDDAN initiée fin 2017, pour une finalisation début 2018.

##### Développement des usages numériques :

appliquer le SDUN, feuille de route pluriannuelle 2017 - 2021 pour :  
Mettre à disposition des usagers des services performants  
Favoriser la réussite scolaire par le numérique éducatif  
Contribuer au développement territorial  
Tirer le meilleur parti de ces technologies en interne.

##### Le numérique dans le Doubs c'est :

100 % du Doubs fibré sur la zone du Syndicat mixte Doubs très haut débit d'ici 2024 au plus tard  
5 000 km de fibre optique  
184 M€ d'investissement  
210 000 habitants à desservir au sein de 14 EPCI (hors CAGB et PMA)

##### Montants investis en 2016 :

■ 4,5 M€ consacrés au numérique en 2016 dont 3,1 M€ pour le développement numérique du territoire et 1,3 M€ dédiés au développement numérique dans les collèges.



“ Grâce à C@P25, le Département s'engage à vos côtés au quotidien, avec l'aide et l'entière implication de vos élus et agents départementaux. ”

**Christine Bouquin**

Présidente du Département du Doubs

#### Les élus référents

##### Troisième Commission « Dynamique territoriale ».

Président : Denis LEROUX  
Vice-Président : Philippe ALPY  
Secrétaire : Beatrix LOIZON

Membres :

Serge CAGNON - Marie CHASSERY - Catherine CUINET  
Gérard GALLIOT - Jean-Luc GUYON - Raphaël KRUCIEN - Thierry MAIRE DU POSET  
Pierre SIMON - Martine VOIDEY



Pour suivre l'actualité du Département,  
connaître ses élus, ses projets, rendez-vous sur [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Pour nous écrire ou nous rencontrer :

Département du Doubs  
7, avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon Cedex

Pour nous contacter : Tél. : 03.81.25.81.25 - [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Des questions sur C@P25 ?, envoyez les sur [cap25@doubs.fr](mailto:cap25@doubs.fr)



# C@P25 Numérique



#### ● Les missions du Département :

- Le schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDDAN)
- Le schéma départemental de développement des usages du numérique (SDUN)
- Engagement avec le syndicat mixte Doubs très haut débit

Réalisation : Département du Doubs - Direction de la communication®



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Janvier 2018

## Accompagner et stimuler la révolution numérique

98 % des Français ont au moins un objet connecté, ce qui ouvre des perspectives : télétravail, formation en ligne, télémédecine, dématérialisation, e-administration... La couverture numérique de tout le Doubs est donc une priorité.

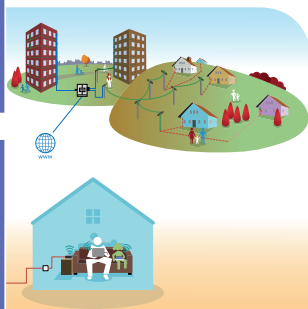
Le Département, au-delà des infrastructures, favorise le développement des usages numériques à travers un Schéma départemental des usages du numérique (SDUN) dont la mise en œuvre a commencé.

### Le développement des usages numériques permettra de :

- Faire émerger des lieux de co-working qui facilitent le développement d'activités et limitent les déplacements.
- Créer des portails usagers accessibles via tous types de média pour faire des demandes et en suivre l'avancement (aides sociales, demandes de subvention...)
- Ouvrir des données publiques (Open Data). Cette obligation réglementaire est une opportunité de valoriser l'action publique, promouvoir le territoire et développer la démocratie participative.
- Définir des actions pour accompagner les publics (usagers et entreprises) à l'usage du numérique. L'accompagnement pour le développement du numérique éducatif en est un premier axe fort.

### Ça s'est passé en 2017 :

- Une expérimentation de télétravail a été lancée au second semestre 2017 pour les agents du Département.



## Numérique et action publique

Avec ces technologies, l'action publique doit pouvoir améliorer son efficacité. Le Département poursuit le mouvement de dématérialisation, l'élargit à tous les domaines (pièces justificatives de dépenses et de recettes, dossiers du secteur social...), met en place des outils complémentaires, améliore les débits réseaux, favorise la montée en compétence et le bon usage des outils existants... Le numérique doit être un vecteur de proximité et de rapprochement administration - usagers. Ainsi, le nouvel outil de gestion des subventions permettra aux demandeurs de déposer leurs demandes en ligne.



## Le numérique au collège, un atout pour la réussite éducative

Au-delà de son programme de restructuration des collèges, le Département participe à la réussite scolaire par sa contribution en moyens numériques mis à la disposition de la communauté éducative. Il accompagne l'évolution des situations d'apprentissage des élèves à l'ère du numérique : le Département finance le déploiement d'infrastructures et de matériels favorisant l'utilisation des ressources numériques. Il participe au projet Plan Numérique pour l'Éducation (PNE), fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les académies et les départements concernés. Il fournit ainsi des tablettes aux collèges qui répondent au PNE et met en place l'infrastructure technique qui en permet l'usage.

Le Département s'occupe aussi de la refonte de l'architecture informatique et réseau des collèges pour l'adapter aux besoins des nouveaux usages pédagogiques, à l'accès aux ressources en ligne et à la télémaintenance. Il accompagne les établissements en matière de connexion très haut débit par raccordement à la fibre optique ou par des solutions alternatives.

### Ça se passe en 2017 :

- 28 nouveaux collèges publics et huit collèges privés souhaitent intégrer le PNE. Ce seront ainsi, plus de 4 000 tablettes qui seront déployées au sein des collèges publics et privés.

## Numérique et insertion

Le public en insertion est plus que tout autre sensible à la fracture numérique. C@P25 s'engage à lui favoriser l'accès à ses usages. Cet accès est une condition essentielle à l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun. Il faut éviter la rupture avec cette évolution sociétale. Demain, avec la dématérialisation croissante de tous les services, bénéficier d'une connexion Internet sera, tout comme avoir un logement, indispensable pour l'accès aux droits. Ce projet figure dans les priorités du SDUN.



## Les métiers de la fibre optique

Le Département s'engage auprès de la Région pour la mise en place de dispositifs de formation aux métiers de la fibre optique. Un déficit de ressources compétentes disponibles au niveau des entreprises locales est déjà constaté (emplois non pourvus en « études » et « travaux »). Compte-tenu du contexte et des enjeux d'industrialisation du déploiement de la fibre à l'échelle de la Région, ces métiers vont être très recherchés.

Ils ont l'avantage d'être pour la plupart non délocalisables. Les besoins de bénéficier de personnel formé aux métiers de la fibre sont très importants : bureau d'études, déploiement (génie civil, raccordements, soudeur, tireur de câble, contrôleur,...), maintenance, relations abonnés... Ce marché est en tension de par sa forte activité, qui va encore s'accroître, et sa concentration des travaux dans le temps.



## Couverture numérique, un fibrage en 2 phases

La première phase du fibrage jusqu'à l'abonné (FttH) par le syndicat mixte Doubs très haut débit (SMIX THD) sera effective d'ici 2018, avec la montée en débit de 8 000 prises et la livraison de 36 000 prises reliées à la fibre optique (FttH). Elle intègre les évolutions de périmètre de territoires issues de la loi NOTRe.

Pour ce qui concerne la deuxième phase (2019-2024), le rythme visé est de 12 500 à 15 000 prises construites et livrées par an.

Un dossier de demande de soutien financier sera déposé pour la reconnaissance par l'État du fibrage de la totalité de la zone d'initiative publique non concernée par la phase 1.

### C'est prévu pour 2017 :

- Le SDDAN, la feuille de route du SMIX Doubs THD, sera révisé pour accélérer le déploiement, conformément à la volonté gouvernementale, pour une fin du déploiement en 2022.

